

economiesuisse
Hegibachstrasse 47
Case postale
8032 Zurich

Lausanne, le 19 avril 2004
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2004\POL0410.doc
NOL/flr

***Révision partielle de la loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (LOGA) :
approbation du droit cantonal, information à propos des conventions passées par des cantons entre
eux ou à l'étranger***

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre courrier du 4 février 2004 dernier à propos du sujet mentionné sous rubrique et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Etant donné que le projet de révision susmentionné ne concernent pas directement les entreprises et que les membres contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur le projet cité en titre, la CVCi renonce à prendre position sur ce dossier.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Norma Luzio
Sous-directrice